

RAPPORT D'ÉVÈNEMENT DU 25 AVRIL 2019 21:45 SUR LA PÎSTE CYCLABLE ENTRE FARNAM ET GRANBY

Le 25 avril 2019 aux alentours de 21:30 j'ai croisé un vélo sur la piste cyclable entre Granby et Farnam. Ce vélo avait une lumière blanche avant et une lumière rouge arrière clignotante. Sur mon vélo il n'y avait qu'une seule lumière blanche avant de faible luminosité et le clignotant arrière n'était pas installé compte tenu de l'absence de fréquentation à cette heure. Je roulais en direction de Granby. Peu de temps après Un vélo équipé des mêmes éléments (lumière blanche avant, lumière rouge arrière) s'est approché de moi par l'arrière. Je ne roulais pas a ce moment et mangeais quelques biscuits sans bouger. J'ai ferme la lumière avant pour économiser les batteries. Le vélo qui s'approchait de moi roulait selon mon estimation dans le centre de la piste. Mon vélo et moi-même étions sur la droite de la piste près de ..l'accotement en gazon.. Ce vélo a modifier sa direction centrale et s'est enligné sur moi. Il était impossible de ne pas me voir à cet endroit avec cette luminosité. Je croyais que le vélo voulais s'arrêter près de moi compte tenu de la modification de sa direction et de son enlignement. Le vélo a sembler accélérer et à deux pieds de moi la personne sur le vélo a fait semblant d'être surpris en continuant sa route. J'ai failli tomber par terre. Le dépassement à eu lieu par la droite possiblement sur la partie gazonnée ou rocheuse du coté de la piste. Il s'agit sans l'ombre d'un doute d'une provocation volontaire de cette personne. La lumière avant de ce vélo semble être la même que le premier vélo que j'ai croisé. Si cela est le cas cela implique que le vélo a changé sa direction pour venir me rejoindre pas l'arrière.

Je n'avais pas l'intention de me dépêcher et comme a mon habitude j'ai profité de la belle température (étoiles) pour marcher sur la piste. Le vélo qui m'a dépassé semblait être au ralenti en avant de moi comme s'il m'attendait. J'avais déjà pris ma décision de faire un appel pour dénoncer ce crétins qui mérite une sentence pour ce geste (risque de blessures volontaires 100%) (risques d'affrontements physiques 100%).

a suivre,

Pierre Michaud, PMI, ce 26 avril 2019 15:31

AT0127042019REEFPC

J'ai donc continuer ma route jusqu'à un endroit ou je pourrais être confortable pour téléphoner (intersection Saint-Georges et la piste). J'ai téléphoner au 911 au alentour de 23:00 heures pour signaler cet individus qui sera accusé d'agression physique avec un véhicule en mouvement (vélo). J'ai expliqué au téléphone ce qui s'est passé avec des détails ne laissant aucun doute sur le sérieux de cette agression. La personne au 911 m'a dit que je vais être transféré à la Sûreté du Québec pour pour compléter l'appel. Moins de 2 minutes plus tard pendant que j'expliquait au policier ce qui s'est passé la communication a été interrompue, mes piles étaient à 94% de recharge, donc le facteur bas niveau d'énergie de mon téléphone est donc éliminé. J'ai placé un deuxième appel au 911 pour compléter ma déposition, même scénario la communication à été interrompue !

INFORMATIONS MANQUANTES

- (1) Le nom de la personne qui à logé l'appel (aucune question sur ce sujet): Pierre Michaud.
- (2) Est t-il possible de déterminer la cause de ces interruptions par la compagnie de téléphone ?

(volontaire ou non ?)

(3) Existe t-il un numéro de dossier suite à mon appel ? (un ou deux) (selon le nombre d'intervenants).

Plutôt curieux ces petites interruption pour des appels de sécurités. Ce paragraphe est terminé et aussi cette perte de temps.

Pierre Michaud, PMI, ce 27 avril 2019

à suivre

CANEVAS DE PMI